

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **\\intra.crnormandie.fr\Bureautique\DirComm\Presse\COM PRESSE\logo_r.normandie-portrait-cmjn.jpg** |  |  | N:\DG-DIRECTION GENERALE\DG-COMMUNICATION\06_Logos-Chartes\01_Logos\00_ARS-Rep_Fr\02_JPG\ARS_N-Rep-Fr-RVB.jpg |

Le 3 décembre 2021

**Le Gouvernement annonce la création de 8 nouveaux sites universitaires de formation en odontologie à partir de 2022 dont Rouen et Caen**

Afin d’augmenter le « nombre de professionnels formés et d’améliorer l’offre de soins », le Premier ministre a annoncé le 2 décembre, en collaboration avec les conseils régionaux et collectivités territoriales concernées, la création de huit nouveaux sites universitaires de formation en odontologie, soit sous forme d’unités de formation et de recherche, soit sous forme d’antennes.

La Normandie est l’une des quatre régions de France ne disposant pas actuellement de faculté d’odontologie avec pour effet direct d’être la région la moins dotée de France métropolitaine en chirurgiens-dentistes avec une densité de 41 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants (moyenne nationale à 63). Il manque environ 800 chirurgiens-dentistes en Normandie pour atteindre la moyenne nationale.

L’Université de Rouen Normandie et celle de Caen Normandie ont été choisies pour accueillir ces formations à l’horizon 2022. Cette nouvelle offre de formation contribuera à l’amélioration, à terme, de l’offre de soins proposée à la population sur le territoire normand. C'est le résultat d'un travail collectif mené depuis de longs mois conjointement entre l'ARS, la Région, les universités de Caen et de Rouen et les professionnels du secteur notamment l'Ordre et l’URPS des chirurgiens-dentistes. Ainsi, les 2 universités travaillent à la mise en œuvre de la formation de ces futurs professionnels.

Cette annonce vient concrétiser le partenariat engagé depuis plusieurs années entre l’Agence régionale de santé, la Région Normandie, les collectivités territoriales, les universités et les représentants de la profession pour améliorer l’offre de soins en chirurgie dentaire en Normandie.

L’ARS accompagne notamment le fonctionnement des établissements de santé équipés de fauteuils dentaires et mobilisera une enveloppe de 3,3 millions € dans le cadre du Ségur de la santé pour permettre le déploiement de fauteuils dentaires et unités mobiles dentaires pour la formation des futurs professionnels.

Ces dernières années, la Région a beaucoup œuvré également pour favoriser cette implantation de formations en odontologie en Normandie, en mobilisant à ce jour plus de 1,7 million d’euros sur ce sujet : De plus, Il sera proposé lors de l’Assemblée plénière de la Région du 13 décembre prochain une subvention supplémentaire de 150 000 euros sur la période 2022-2024 pour soutenir le recrutement d’un chef de projet « odontologie » auprès des deux Universités.

Contacts presse

Université de Rouen : Camille Pesnel • 06 74 02 99 66

Lucile Jasseron • 06 86 43 71 38 – presse@univ-rouen.fr

Université de Caen – Linda Ortholan - 06 07 98 37 95 - linda.ortholan@unicaen.fr

Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – 06 13 99 87 28 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

ARS : Hélène Muller – helene.muller@ars.sante.fr